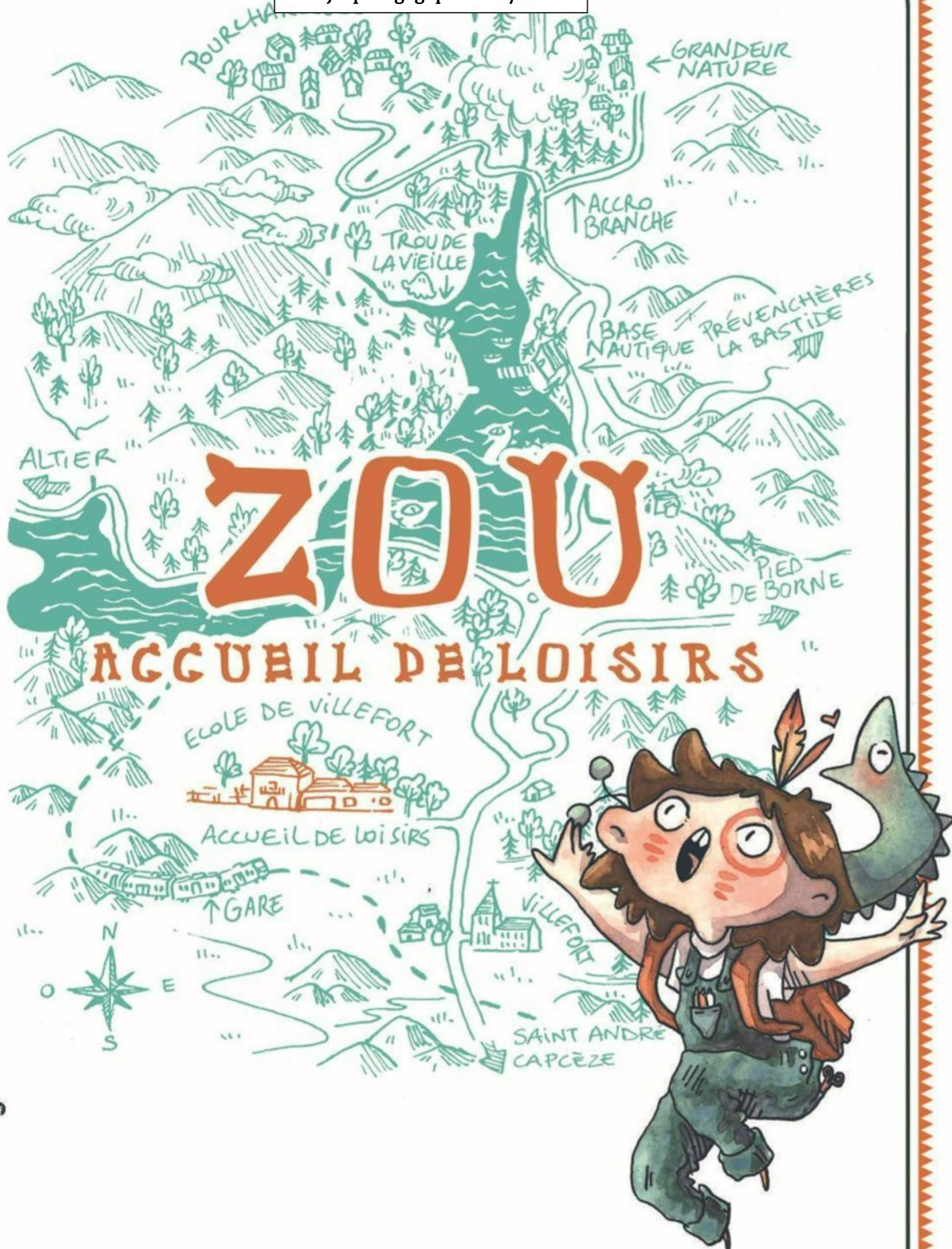




Sommaire

Conditions d'accueil.....	3-5
Intentions éducatives.....	6-9
Organisation.....	10-11
Lien avec les familles	12
Équipe d'animation.....	13
Evaluation	14
Partenariats.....	15



Conditions d'accueil



Les organisateurs

Notre Communauté de communes Mont-Lozère, qui finance le projet, nous a délégué l'organisation et l'animation de l'Accueil de Loisirs du secteur de Villefort.

Nous, c'est Grandeur Nature : une entreprise locale, joyeux mélange de sports de plein air, d'éducation à l'environnement et d'éducation populaire. Depuis plus de 25 ans, nous accueillons à la fois des séjours scolaires, des groupes en séjours de vacances, des séjours adaptés et des particuliers. Nous organisons également nos propres colonies de vacances tout l'été. Spécialisés dans l'accueil d'enfants et l'encadrement d'activités de pleine nature, nous gérons aussi une base nautique et un accrobranche. Engagés dans une démarche écoresponsable, nous menons nos activités de façon à minimiser notre impact sur l'environnement et à sensibiliser notre public aux richesses de la nature. Avec le ZOU, nous sommes ravis de pouvoir partager toute l'année nos compétences avec les enfants du coin, que nous connaissons bien !

Grandeur Nature a déjà géré l'accueil de loisirs de Villefort à ses débuts en 2012, puis le dispositif avait été stoppé avec la réforme des rythmes scolaires.

La direction

Boris Roignot

Les agréments

Accueil périscolaire les mercredis : 0480043AP000121

Accueil extrascolaire pendant les vacances : 0480043CL000121

Le public

Le ZOU peut accueillir au maximum 14 enfants de 4 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 12 ans.

Priorité est faite aux enfants résidents dans la communauté de communes du Mont Lozère. Cependant, il est possible d'ouvrir l'ALSH à d'autres enfants des communes voisines extérieures à la collectivité ou aux enfants qui viennent en vacances dans le secteur, dans la limite des places disponibles.

Nous faisons de notre mieux pour que le ZOU soit accessible à tous.tes, et notamment aux enfants en situation de handicap. La configuration de l'école peut être un facteur limitant, mais nous savons nous adapter ; chaque cas étant unique, nous l'étudierons pour favoriser l'inclusion de l'enfant concerné.

L'accueil des enfants

Des activités sont proposées tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, avec un temps d'accueil des familles possible entre 7h30-9h, 12h-13h30, et 17h-18h30.

Le ZOU ouvre aussi pendant la première semaine des petites vacances d'automne, d'hiver (sauf Noël), de printemps et les 3 premières semaines du mois de juillet.

Les locaux

L'école de Villefort est mise à disposition gracieusement par la commune. L'accueil se déroule dans la salle d'arts-plastiques partagée avec l'équipe enseignante, en tant qu'espace dédié. Le reste des locaux est aussi accessible dans le respect du matériel et de l'organisation de l'école : les différents espaces extérieurs, la bibliothèque, le préau et son matériel de motricité, le dortoir, la tisanerie notamment. Occasionnellement, une salle de classe peut être utilisée pour son matériel de projection vidéo.

L'environnement

La commune de Villefort se situe au pied du Mont Lozère, dans le sud-est du Massif Central. L'altitude dans les alentours oscille entre 500 et 1000 m, façonnant un paysage vallonné voire encaissé. Mais surtout très varié : en quelques kms on quitte les vastes châtaigneraies et les ruisseaux pour les gorges du Chassezac, en passant par les immensités du plateau de la Garde-Guérin, sans oublier les forêts de pins de Villefort qui nous accueillent. Nous sommes aux portes du Parc National des Cévennes, labelisé Réserve Internationale de Ciel Etoilé. Cette nature sauvage et préservée qui nous entoure nous offre les meilleurs terrains de jeux, d'aventures et de rêveries, et nous permet de rencontrer toutes sortes d'espèces végétales et animales. Le territoire cévenol est encore très marqué par le passé, et des traditionnelles cultures en terrasses au village médiéval de la Garde-Guérin, nous avons accès à un patrimoine riche en histoires.

Le transport

Nous disposons de voitures, de mini-bus neuf places et d'un bus de 20 places pour transporter les enfants sur les lieux d'activités au besoin, et de sièges auto installés selon leur âge et/ou leur taille.

Le budget



Intentions éducatives

De notre Communauté de Communes

Le projet éducatif de territoire (PEdT) de la Communauté de communes Mont-Lozère fixe trois grands objectifs généraux :

- Contribuer à l'épanouissement et au bien-être de la jeunesse
- Développer des activités liées à la citoyenneté et au respect de l'environnement
- Découvrir, connaître et s'approprier le territoire

De Grandeur Nature

Les objectifs du Projet Éducatif de la structure sont les suivants :

- Accompagner les enfants et jeunes en assurant leur sécurité morale, affective et physique, dans le cadre de la législation en vigueur. L'équipe d'animation est attentive aux besoins et envies des individus, et représente un guide de confiance.
- Apprendre les règles de la vie en collectivité, et prôner l'ouverture d'esprit, la curiosité, le respect envers les autres comme envers les espaces et matériels mis à disposition ; la découverte de l'autre et le jeu sont là pour favoriser le vivre-ensemble.
- Faire découvrir et s'approprier le monde, dans une perspective de respect de la nature et de l'environnement, au travers de notre territoire et des sports de pleine nature ; sensibiliser aux comportements écoresponsables.
- Permettre à chaque enfant d'être acteur de ses journées, de s'y investir en lui permettant d'exprimer ses attentes, de développer son esprit critique et participatif. Le centre de vacances doit être un lieu d'expérimentation pour développer sa citoyenneté à venir.

De l'équipe d'animation

La première démarche adoptée par le directeur a été de se familiariser et de s'approprier le contexte éducatif dans lequel l'Alsh du Zou s'inscrit.

A partir des bilans et documents de l'ancienne directrice et en concertation avec les animateurs, le directeur a actualisé les objectifs pédagogiques pour cette année.

Forts d'une longue expérience dans l'animation et l'éducation populaire, nous avons pu mettre en évidence des constats et en sortir des thématiques.

Ces thématiques nous ont permis de formuler des objectifs à atteindre et des actions à mettre en œuvre pour l'année scolaire.

Voici une synthèse de nos réflexions, qui s'organisent en 7 champs d'actions.

RÉFLEXION

Objectifs généraux

Cultiver l'esprit critique, l'ouverture d'esprit et la tolérance, également indispensables à la liberté de l'individu.

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser au pouvoir de l'image
- Mettre en avant la diversité d'opinions, de pratiques, de culture
- Susciter la réflexion et le débat
- Enchanter le quotidien en faisant appel à l'imaginaire (contes, jeux de rôles...)

RELATIONNEL

Objectifs généraux

Instaurer un climat de confiance totale auprès des parents ainsi que des enfants, que les paroles de chaque partie soient respectées et entendues pour la sécurité des enfants, leur bien-être et pour mener à bien nos activités... Nous souhaitons entretenir une relation de confiance mutuelle avec eux.

Objectifs pédagogiques

- Définir en équipe des règles de fonctionnement claires et les faire appliquer strictement
- Être à l'écoute des enfants et répondre à leurs besoins
- Solliciter ponctuellement les parents selon leur compétence
- Être cohérent : faire ce qu'on dit, et dire ce qu'on fait
- Être justes dans nos décisions et nos réactions
- Créer des rituels (horaires, moments d'activités, rangements, repas...)

COLLECTIF

Objectifs généraux

Travailler sur le bien vivre ensemble, et amener les enfants à penser en collectif.

Objectifs pédagogiques

- Être attentifs à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe
- Utiliser les principes de communication non-violente
- Organiser des activités sportives ou proposer des « bulles » permettant d'évacuer les trop-plein d'énergie/d'émotions
- Proposer des jeux coopératifs permettant la découverte de l'autre, l'entraide et l'empathie
- Impulser des projets collectifs
- Ranger l'espace commun

TERRITOIRE

Objectifs généraux

Sensibiliser les enfants à la richesse de leur territoire, nourrir leur curiosité, et leur proposer des repères spatiaux-temporels.

Objectifs pédagogiques

NATURE

Objectifs généraux

Favoriser autant que possible le contact direct avec la nature.

Eduquer par la nature et pour la nature.

Objectifs pédagogiques

- Inscrire les comportements écoresponsables dans notre quotidien
- Passer du temps en immersion dans la nature
- Proposer des activités qui permettent de comprendre le fonctionnement du monde naturel
- Proposer des activités qui suivent le fil des saisons

PLAISIR

Objectif général

Prendre plaisir à venir et revenir au ZOU pour retrouver ses amis, ses animateurs-trices en créant de bons souvenirs.

Objectifs pédagogiques

- Varier la thématique des activités (culturelles, sportives, manuelles, scientifiques, imaginaires)
- Organiser les activités en fonction des envies et centres d'intérêt des enfants

AUTONOMIE

Objectifs généraux

Permettre à l'enfant de faire des choix

Responsabiliser l'enfant face à ses actes qu'ils soient positifs ou négatifs

Valoriser l'enfant dans ses choix, ses actions, ses idées

Objectifs pédagogiques

- Laisser des moments complètement libres où les enfants peuvent s'occuper en autonomie
- Faire confiance aux enfants : leur donner des responsabilités, leur permettre d'agir parfois (presque) sans surveillance
- Attirer l'attention des enfants sur l'importance de prendre soin de soi et des autres



Organisation



La journée type au ZOU

7h30 – 9h : Accueil des familles. Mise à disposition de jeux, matériel créatif, livres : activités majoritairement en autonomie. Les enfants peuvent apporter leur petit-déjeuner s'ils arrivent tôt.

9h00-9h15 : Comment ça va ? Petit temps d'échange libre et ouvert où chacun s'exprime à tour de rôle s'il le désire. Présentation de la journée et des activités.

9h – 12h : Temps d'activités (adaptées au nombre d'enfants, à leurs âges, à la météo)

12h – 13h30 : Repas puis activités en autonomie. Temps d'accueil des familles pour les départs et arrivées.

(13h : Sieste pour les enfants qui en ont besoin)

13h30 – 16h30 : Temps d'activités (adaptées au nombre d'enfants, à leurs âges, à la météo)

16h30 – 17h : Goûter partagé

17h – 18h30 : Accueil des familles. Mise à disposition de jeux, matériel créatif, livres : activités majoritairement en autonomie.

La restauration

Le ZOU ne propose pas de service de restauration, il est donc nécessaire que les enfants apportent avec eux leur repas du midi (possibilité de réchauffer sur place).

En revanche le goûter est prévu par l'équipe, afin de partager tous ensemble une même collation. C'est à nos yeux plus égalitaire, et cela permet aux enfants de goûter de nouvelles choses. Nous essayons de proposer des goûters équilibrés et variés, avec une part de fruits, une part de laitage et une part « plaisir ».

Les sorties spéciales

A chaque période de vacances, et entre chacune de ces périodes, nous organisons une sortie spéciale, à la journée. Elle nous permet d'aller faire une activité originale, qui nécessite de faire de la route. Sur l'année, il y a donc au moins 8 sorties spéciales. Le reste du temps, nous évitons d'imposer l'inscription à la journée, afin que les enfants qui ont besoin de se reposer le mercredi puisse venir à la demi-journée.

Les sports de pleine nature

Grandeur Nature est spécialisé dans le sport de pleine nature (tir à l'arc, spéléologie, escalade, grimpe d'arbre, canoë, accrobranche...). Nous pouvons donc en proposer assez souvent, car nous avons la chance de toujours avoir un moniteur de l'équipe qui est disponible. Sur le même principe que les sorties spéciales, nous proposons environ 8 demi-journées sportives dans l'année.

Les groupes

En fonction du nombre d'enfants et selon l'activité proposée, quand c'est possible nous faisons deux groupes d'enfants en fonction de leur âge. Cela nous permet :

- de séparer certains frères et sœurs à qui ça fait beaucoup de bien ;
- de calmer l'excitation en étant moins nombreux au même endroit ;
- d'adapter nos activités au niveau des enfants qui en profitent mieux et sont davantage intéressés ;
- d'adapter notre comportement d'adulte voire nos règles en fonction des capacités des enfants, pour gérer leurs besoins de manière plus justes.



Lien avec les familles



L'accueil

Les temps d'accueil au ZOU permettent d'échanger des informations liées aux activités et aux enfants. Ces moments sont aussi l'occasion pour les parents de poser leurs questions à l'équipe, de faire part de leurs inquiétudes, d'exprimer leurs attentes ou même de proposer leurs idées. Au besoin, un rendez-vous peut être organisé entre les familles et l'équipe d'animation.

Le partage

Une fois par mois environ, le programme d'activités est communiqué aux familles, pour leur permettre de se projeter. Les dernières photos souvenir prises pendant les activités sont publiées sur le site de Grandeur Nature, à leur disposition.

Les inscriptions

Le « portail famille Noethys » en ligne est un outil intuitif pour les familles qui sert à faciliter la gestion des inscriptions de leurs enfants. Chaque famille dispose d'un code d'accès personnel qui lui permet de gérer ses réservations, données personnelles, factures etc.

Les contacts

Les familles peuvent nous contacter par mail à l'adresse alshzou.gn48@gmail.com , ou par téléphone aux 07.88.98.75.37/04.48.32.00.69. Une page internet dédiée à l'ALSH se trouve aussi sur le site de Grandeur Nature : <https://grandeurnature48.com>



Équipe d'animation



Au moins 80 % des membres de l'équipe sont diplômés ou en cours de formation, en accord avec la réglementation.

L'équipe se compose de 3 personnes, présentes auprès des enfants par binôme, parfois animant deux groupes distincts.

L'équipe

Boris Roignot, le directeur est responsable légal de l'ALSH aux yeux des instances de l'État. Il conçoit

le présent projet pédagogique en collaboration avec l'équipe d'animation, et s'en porte garant. Il organise les activités, accompagne l'équipe, assure la logistique, communique avec les familles et les partenaires et s'occupe de la gestion administrative et financière du ZOU. Mathias MARGOT ~~Précédemment directeur adjoint de l'ALSH, il a donc des responsabilités similaires à celles du directeur, et est alors les mêmes responsabilités que les autres animateurs ! (voir ci-dessous)~~

Anna Delsol, Noé Mailland, Mathias MARGOT, les animateurs principaux, sont responsables des enfants présents et de la bonne relation avec leurs familles. Ils les accompagnent dans la vie quotidienne et proposent des activités en lien avec le projet pédagogique élaboré en équipe, en tenant compte des propositions des enfants, de leur capacités et de leur nombre.

Durant les activités mobilisant un.e intervenant.e extérieur.e, les animateurs le.la soutiennent dans l'encadrement du groupe et participent à l'animation de ce temps d'activité.

En cas de blessure légère ou de mal-être, les animateurs proposent un moment de repos et/ou soignent l'enfant à l'aide de la trousse de secours mise à disposition sur place et en sortie. Chaque soin qui est effectué est consigné dans un cahier réservé à cet effet, visé par la directeur.

En cas de traitements médicaux : les traitements et protocoles de soins sont remis aux animateurs avec les ordonnances correspondantes. Ils sont ensuite regroupés dans l'armoire d'infirmerie. Pour chaque enfant qui suit un traitement, nous éditons une fiche indiquant le jour et l'heure de la prise de médicaments ainsi que le nom de l'animateur qui s'en est chargé, à remplir soigneusement à chaque fois.

Les animateurs qui ont leur permis peuvent être amenés à transporter les enfants sur un lieu d'activité avec nos voitures ou mini-bus.

D'autres animateurs.trices peuvent intervenir au ZOU au besoin, pour renforcer l'équipe ou en remplacement.

L'accompagnement des stagiaires BAFA

Les stagiaires sont considérés comme des animateurs.trices à part entière et ont les mêmes responsabilités que les autres, ce qui leur permet d'être acteur.trices de toutes les facettes de leur formation.

Une grille d'évaluation est donnée en début de stage ; elle est remplie respectivement par le.la stagiaire et par le directeur à mi-stage. La confrontation des deux grilles permet la discussion autour des aspects acquis/non-acquis de la formation, et de conseiller si besoin. Cette même grille est reprise à la fin du stage, on note les évolutions, et cela sert de support au directeur pour rédiger l'appréciation de stage pratique. La validation du stage ne nécessite pas que tous les points de la grille soient maîtrisés, car elle est très exigeante. C'est la grille de « l'anim parfait », qui permet de toujours s'améliorer.

Evaluation



Bilan de fin de journée

Après chaque journée passée au ZOU, un point est fait entre les adultes présents ce jour-là. Cela permet à chacun.e d'exprimer son ressenti, de se transmettre des informations, d'analyser la journée et ce qui pourra être amélioré pour la prochaine fois.

Réunion hebdomadaire

Une fois par semaine, une réunion se tient entre les personnes qui animent le prochain jour d'ouverture. Elle permet de préparer les activités à venir, mais aussi, encore une fois, de se passer des informations, de réfléchir sur des points à améliorer...

Bilan de milieu d'année

En milieu d'année scolaire, une réunion de bilan plus poussée en équipe entière permet de s'assurer de la cohérence entre les objectifs du projet pédagogique et ce qui se passe au ZOU. Chacun des objectifs sont examinés, afin de déterminer si il y a des manques ou si nous devons ré-orienter nos actions. Si besoin, des idées concrètes d'activités ou de moments à mettre en place sont énoncées.

Bilan de fin d'année

En fin d'année scolaire, on fait de même, puis le bilan de milieu d'année est repris pour juger de la pertinence des améliorations proposées, et de leur bonne mise en oeuvre. Le compte-rendu de cette dernière réunion permettra de nous adapter au mieux pour l'année scolaire suivante.



Partenariats

Financiers

- Notre Communauté de Communes finance le projet dans sa majeure partie.
- La CCSS de la Lozère nous alloue une subvention de fonctionnement pour avoir mis en place une tarification modulée, et nous verse une Prestation de Service proportionnelle au nombre d'enfants présents.
- La MSA Rhône-Alpes et la MSA Languedoc participent pour les enfants qui dépendent de leur régime.
- Les familles paient un prix à la journée ou demi-journée, avec un tarif dégressif en fonction de leur quotient familial.

Techniques

- Les écoles du bassin de vie de Villefort.
 - Les éleveurs.ses du coin nous permettent d'aller rencontrer leurs animaux quand nous le demandons.
 - Les ânes de Philemon pour les balades et les soins.
 - L'association des Jardins en partage nous propose à l'occasion un moment nature dans ses jardins.
 - La bibliothèque de Pontails-et-Brésis et de Villefort nous propose d'aller passer du temps dans ses locaux afin de profiter des livres et des jeux de sociétés.
- Le Reel-Cpie de la Lozère, Objectif laine, Ecole de vannerie de Pied de Borne.

Institutionnels

- La mairie de Villefort nous met à disposition les locaux de l'école et son équipe d'agents d'entretien est mobilisée pour faire le ménage après nous.
- Notre Communauté de Communes nous permet aussi d'utiliser ses compétences, ses locaux, ses partenariats, au besoin. En échange, pour l'obtention du label « Pavillon bleu » qui concerne le lac de Villefort, nous organisons des activités nature avec les enfants autour du lac. Nous allons notamment passer une journée avec les résidents du foyer de vie Arc-en-Ciel (Prévenchères), pour une sortie basée sur les cinq sens.
- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Lozère (SDJES48) est actif et nous propose notamment des formations. Il a permis à un de nos animateurs de passer son BAFA à bien moindre coût, et organise des petites formations thématiques au cours de l'année. Il nous tient informé de l'actualité des accueils collectifs de mineurs, prodigue de nombreux conseils et organise des rencontres entre les professionnels de la Lozère.

Ces partenariats nous permettent de monter des projets de qualité, d'enrichir nos propositions d'activités grâce à l'expérience de professionnels, de valoriser notre patrimoine, et de participer à faire vivre notre région.

A bientôt au ZOU !

